



Conflit délégué syndic copropriété

Par **Cece83**, le **06/05/2019** à **22:23**

Bonjour.

Nous sommes copropriétaires et notre appartement est en vente.

Cela fait plusieurs fois que le délégué du syndic interpelle nos agents immobiliers lorsqu'ils font visiter l'appartement en faisant des remarques en présences des potentiels acheteurs.

Ce soir lors d1 visite il a clairement dit au visiteur (je reprends ses mots) "ici les apparts c'est de la merde, on entend les mouches péter, ils ont changé les fenêtres mais ça sert à rien...etc..etc..." le potentiel acheteur lui a même rétorqué "vous ne voulez vraiment pas que j'habite ici!)

Je souhaite porter plainte contre cette personne qui met en ech2c la vente de notre appartement...au moins pour qu'il soit convoqué par la police pour un rappel à l'ordre et Quil cesse de se comporter de la sorte.

Merci de votre réponse

Mme ducrocq

Par **Cece83**, le **06/05/2019** à **23:54**

Merci de votre réponse rapide.

Cette personne habite l'immeuble et à été élu par les copropriétaires comme délégué bénévole pour le syndic.

Le problème est qu'il se poste devant l'entrée de l'immeuble pour surveiller les allers et venues.. et quand il voit un agent immobilier avec des visiteurs ,il dénigre la résidence (Il est lui meme propriétaire)

Je vais suivre votre conseil et déposer une main courante.

Merci

Par **janus2fr**, le **07/05/2019** à **06:54**

[quote]

Cette personne habite l'immeuble et à été élu par les copropriétaires comme délégué bénévole pour le syndic.

[/quote]
Bonjour,

Cette personne est membre du conseil syndical, pas délégué bénévole pour le syndic !

Par **Cece83**, le **07/05/2019** à **08:05**

Désolée si je me trompe de terme..